

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

Événement:	44^e réunion du conseil d'administration
Date:	14-15 décembre 2023
Lieu:	FRA, Schwarzenbergplatz 11, 1040 Vienne et Austria Trend Hotel Savoyen, Rennweg 16, 1030 Vienne
Statut:	Final
Participants:	
Membres:	Rick Lawson (NL, vice-président), Els Keytsman (BE, suppléant) Irena Ilieva (BG), Veronika Bilkova (CZ, Jour 1), Astrid Kjeldgaard-Pedersen (DK), Paulina Starski-Lutoborski (DE), Paloma Krõõt Tupay (EE, suppléant), Salome Mbugua Henry (IE), Miltiadis Sarigiannidis (EL), Yolanda Gamarra Chopo (ES), Florence Merloz (FR), Snježana Bagić (HR), Oreste Pollicino (IT), Maria Stylianou-Lottides (CY), Artūrs Kučš (LV), Lyra Jakulevičienė (LT), Noémie Sadler (LU), Balázs Gerencsér (HU, suppléant), Giannino Caruana Demajo (MT), Katharina Pabel (AT), Csaba Ferenc Asztalos (RO), Matej Avbelj (SI), Tuomas Ojanen (FI, jour 1), Jenny Jansson Pearce (SE), Philippe Boillat (CdE)
Représentants COM:	Ingrid Bellander Todino (DG JUST), Julien Mousnier (DG JUST, jour 1)
Directeur	Michael O'Flaherty
Services opérationnels:	Andreas Accardo (chef de l'unité « Coopération institutionnelle et réseaux »), Joanna Goodey (chef de l'unité « Justice, numérique et migration »), Siobhan McInerney-Lankford (chef de l'unité « Égalité, Roms et droits sociaux »), Constantin Manolopoulos (chef de l'unité « Services institutionnels »), Nicole Romain (chef de l'unité « Communication et événements »), Adrianna Bochenek (Directorat), Cristian Popescu (Services institutionnels), Elena Balzarini (Unité « Coopération institutionnelle et réseaux »), Osama Arshad (Unité « Coopération et réseaux institutionnels »), Arina Lupu (Unité Coopération et réseaux institutionnels)
Excusé:	Jim Clarken (président, IE), Marek Szydło (PL), Paulo Saragoça da Matta (PT), Katarina Batková (SK)
Suppléants (<i>en présence des députés</i>)/Observateurs/Invités/:	Paul Hafellner (DG JUST), Marco Fasciglione (IT), Katerina Kallitsioni (CY) EVIS Alimehmeti (OBS AL) Daniele-Nicola Cangemi (OBS CoE, en ligne), John Morjin (OBS SC), Carlien Scheele (EIGE)

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

Table des matières :

1	Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts.....	3
2-5	Huis clos: désignation du nouveau directeur de la FRA	3
6	Adoption du projet de procès-verbal de la 43 ^e réunion du CA	3
7	a) Rapport de la 71 ^e réunion du Bureau exécutif et sur les activités du président.....	4
B)	Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période	4
8	Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux (COM)	4
9	Élection du vice-président du conseil d'administration	5
10	Questions financières	5
11	Virement budgétaire 2023_03 et quatrième modification du document de programmation 2023-2025.....	6
12	Budget rectificatif 2023_03	6
13	a) Document unique de programmation 2024-2026 final	6
14	Projet de document unique de programmation 2025-2027 et projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2025	7
15	Huis clos I: Mesures transitoires jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau directeur	7
16	À huis clos II: Comité scientifique de la FRA — nomination d'un nouveau membre	8
17	Stratégie de communication de la FRA 2023-2028	8
18	Décision relative aux frais de scolarité des enfants du personnel de la FRA	8
19	Nomination de nouveaux membres des groupes de travail du CA: Comité du budget (BC) et Comité de rédaction du rapport annuel (AREdit).....	9
20	Divers	9

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

1 Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

Principales conclusions:	
1.1	Le vice-président, Rick Lawson, ouvre la 44 ^e réunion du CA et explique la raison de l'absence du président.
1.2	Il souhaite la bienvenue à tous les participants et présente le nouveau représentant de la Commission, Julien Mousnier, directeur de la direction C «État de droit, droits fondamentaux et démocratie» à la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission.
1.3	Le Vice-Président fait le point sur le statut des membres, y compris les nominations en attente.
1.4	Le vice-président interroge les membres du CA sur tout conflit d'intérêts lié à l'ordre du jour de la réunion. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.
1.5	Aucune observation n'ayant été formulée sur le projet d'ordre du jour, celui-ci est adopté avec les modifications apportées.
1.6	Il rappelle à tous les participants que les points 2 à 5 de l'ordre du jour, relatifs à la sélection et à la nomination du directeur de la FRA, se tiendront à huis clos.
Décision:	A. L'ordre du jour de la 44 ^e réunion du conseil d'administration est approuvé.

2-5 Huis clos: désignation du nouveau directeur de la FRA

Principales conclusions:	
Le conseil d'administration a interviewé les trois candidats par ordre alphabétique. À la suite d'un vote au scrutin secret, le Conseil a nommé Sirpa Rautio en tant que nouvelle directrice de l'Agence.	
Décision:	B. Le conseil d'administration nomme Sirpa Rautio en tant que nouvelle directrice de l'Agence.

6 Adoption du projet de procès-verbal de la 43^e réunion du CA

Principales conclusions:	
6.1	Le projet de procès-verbal de la 43 ^e réunion du CA est adopté.
Décision:	C. Le projet de procès-verbal de la 43 ^e réunion du CA est adopté.

7 a) Rapport de la 71^e réunion du Bureau exécutif et sur les activités du président

B) Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

Principales conclusions:

- 7.1 Le vice-président ouvre la deuxième journée de la réunion du CA et fait part de certaines informations de la veille. Il indique qu'au-delà de la nomination de Sirpa Rautio en tant que nouvelle directrice de la FRA, le premier jour, le conseil d'administration a examiné les points 15 et 16 de l'ordre du jour, tous deux tenus à huis clos. Le Conseil a également examiné le point 19 de l'ordre du jour relatif aux élections des nouveaux membres des groupes de travail du CA. Les décisions prises sont mentionnées ci-après au titre des différents points de l'ordre du jour.
- 7.2 Le vice-président informe que la 71^e réunion du Bureau exécutif (BE), qui a eu lieu le 13 décembre, a été consacrée à la préparation de la réunion du CA.
- 7.3 Il rend compte des activités entreprises en représentation de l'agence, à savoir sa participation le 10 octobre au 10^e anniversaire du REINDH à Bruxelles. Il a également participé à l'adieu au directeur organisé par l'ambassade irlandaise à Vienne le 7 novembre 2023.
- 7.4 La membre espagnole Yolanda Gamarra a également rendu compte de sa participation, au nom de l'Agence, à l'atelier « Fundamental Rights and the Accession to the European Convention on Human Rights » coorganisé par la FRA et le bureau du Parlement européen à Madrid le 2 octobre 2023.
- 7.5 Le directeur présente au conseil d'administration les activités de l'Agence depuis la dernière réunion du conseil d'administration en septembre 2023. Il présente les principaux résultats et l'état d'avancement des travaux dans les unités opérationnelles, en s'appuyant sur le rapport du directeur au conseil d'administration, qui porte, entre autres, sur sa dernière mission en Ukraine, sur les publications de rapports récents et sur la participation de la FRA à un événement de haut niveau des Nations unies à l'occasion du 75^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, au cours duquel la FRA s'est également engagée à poursuivre ses travaux en faveur de la promotion des droits fondamentaux.
- 7.6 Le conseil d'administration salue le travail accompli par l'Agence et l'engagement du directeur.

8 Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux (COM)

Principales conclusions:

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

- 8.1 La représentante de la Commission communique au conseil les dernières évolutions de la politique de l'UE en matière de droits fondamentaux.
- 8.2 La Commission fournit notamment des informations sur ses activités récentes en ce qui concerne : le rapport annuel 2023 sur l'application de la Charte (mettant l'accent sur la protection juridique et l'accès à la justice) ; le suivi du rapport 2022 sur la Charte relatif à l'espace civique ; le train de mesures sur la défense de la démocratie récemment adopté et la prochaine initiative sur les systèmes intégrés de protection de l'enfance.
- 8.3 Le conseil d'administration est également informé de la communication contre la haine dans le contexte de la flambée de haine antisémite et antimusulmane consécutive à l'attaque du Hamas contre Israël. Il est également mis au courant des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses stratégies en matière de droits fondamentaux et d'égalité, notamment la stratégie contre l'antisémitisme, le plan d'action contre le racisme, le cadre stratégique pour les Roms et la stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ. Enfin, elle mentionne les accords provisoires conclus sur la proposition de directive contre les poursuites-bâillons, deux propositions de directives établissant des normes communes pour les organismes de promotion de l'égalité et la proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, tandis que les négociations se poursuivent sur la proposition de directive relative à la lutte contre la violence domestique.
- 8.4 Les membres du conseil d'administration posent une série de questions liées aux travaux législatifs de la Commission concernant l'asile, la migration, l'intelligence artificielle ou l'égalité de traitement parmi les motifs de discrimination, y compris l'intersectionnalité.

9 Élection du vice-président du conseil d'administration

Principales conclusions:

- 9.1 Le conseil d'administration réélit Rick Lawson (NL) pour un nouveau mandat en tant que vice-président du conseil d'administration.
- 9.2 Le mandat de Rick Lawson débutera le 11 avril 2024 pour une durée de deux ans et demi.

Décision:

D. Le conseil d'administration réélit Rick Lawson (NL) en tant que vice-président pour un mandat de deux ans et demi à compter du 11 avril 2024.

10 Questions financières

Principales conclusions:

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

10.1 Le président du comité budgétaire et le chef de l'unité « Services institutionnels » informent le conseil d'administration des questions financières qui ont été présentées lors de la 36^e réunion du comité budgétaire du 13 décembre, y compris des informations sur l'exécution budgétaire, les virements et les modifications des documents de programmation.

11 Virement budgétaire 2023_03 et quatrième modification du document de programmation 2023-2025

Principales conclusions:

11.1 Le chef des « Services institutionnels » présente le virement budgétaire n° 3 et la modification du document de programmation 2023-2025, qui a été révisé pour tenir compte de la proposition de virement budgétaire.

11.2 Le conseil d'administration adopte le virement budgétaire n° 3 et la quatrième modification du document de programmation 2023-2025.

Décision: E. Le conseil d'administration adopte le virement budgétaire 2023_03 et la quatrième modification du document de programmation 2023-2025.

12 Budget rectificatif 2023_03

Principales conclusions:

12.1 Le chef de l'unité « Services institutionnels » présente la proposition de budget rectificatif n° 3 en fournissant une explication détaillée des fonds reçus par l'Agence, à savoir de la Commission européenne pour le titre I, des subventions de l'EEE et de la Norvège pour les projets, et des autorités autrichiennes sous forme de prime locative. En ce qui concerne les subventions de l'EEE et de la Norvège, le chef de l'unité « Services institutionnels » explique que l'Agence est en négociation pour les futurs régimes de subventions. Il indique également que l'Agence reçoit des fonds d'autres organes de l'Union, tels que l'Autorité européenne du travail (AET) et l'Institut européen de l'innovation et de la technologie (EIT).

12.2 Le conseil d'administration examine et adopte le budget rectificatif 2023_03.

Décision: F. Le conseil d'administration adopte le budget rectificatif 2023_03.

13 a) Document unique de programmation 2024-2026 final

B) État des recettes et des dépenses 2024

Principales conclusions:

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

- 13.1 Le chef des services institutionnels présente le document unique de programmation 2024-2026 final. Au cours de la présentation, le chef des services institutionnels a reconnu et remercié les services de la Commission d'avoir compris les difficultés financières de l'Agence. À cet égard, il explique que la Commission a accepté de reporter à 2025 l'enquête sur les migrants et leurs descendants. Cela permet à l'Agence de disposer d'un budget proportionnel aux activités prévues pour l'année 2024.
- 13.2 La Commission a confirmé son accord pour reporter l'enquête sur les migrants et leurs descendants à 2025 et a réaffirmé l'importance des enquêtes de la FRA en tant qu'activité principale de l'agence. La représentante de la Commission a suggéré de supprimer une activité proposée au titre du point B.2.7, à savoir «l'avis d'experts et l'analyse des droits fondamentaux pour aider à éclairer les négociations interinstitutionnelles sur la proposition de règlement de la Commission sur la prévention et la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants». Elle a également souligné la nécessité de poursuivre les consultations avec la Commission sur la troisième activité prioritaire au titre du C.2.4 visant à «réaliser une étude prospective stratégique fondée sur les données et fondée sur les droits de l'homme sur les droits fondamentaux».
- 13.3 Le conseil d'administration examine et adopte le document unique de programmation 2024-2026 final et l'état des recettes et des dépenses pour 2024, en tenant compte des observations de la Commission.

Décision:	G. Le conseil d'administration adopte le document unique de programmation 2024-2026 et l'état des recettes et des dépenses 2024.
------------------	--

14 **Projet de document unique de programmation 2025-2027 et projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2025**

Principales conclusions:

- 14.1 Le directeur présente le projet de document de programmation pour 2025-2027.
- 14.2 Le conseil d'administration a examiné et approuvé le projet de document unique de programmation 2025-2027. La Commission s'est abstenue en vue de son avis formel qui doit être rendu en juillet 2024.
- 14.3 Le comité a été présenté avec l'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2025 et l'a adopté.

Décision:	H. Le conseil d'administration approuve le projet de document unique de programmation 2025-2027 (avec l'abstention de la Commission).
------------------	---

Décision:	I. Le conseil d'administration adopte le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2025 «(avec l'abstention de la Commission).
------------------	--

15 **Huis clos I: Mesures transitoires jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau directeur**

Principales conclusions:

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

15.1 Au cours de la session à huis clos, le conseil d'administration nomme Constantinos Manolopoulos, chef des « Services institutionnels », comme directeur *ad interim* jusqu'à la prise de fonctions par la nouvelle directrice Sirpa Rautio.

Décision: J. Le conseil d'administration nomme Constantinos Manolopoulos comme directeur *ad interim* jusqu'à la prise de fonctions par la nouvelle directrice.

16 À huis clos II: Comité scientifique de la FRA – nomination d'un nouveau membre

Principales conclusions:

16.1 Au cours de la session à huis clos, le Conseil nomme, à partir de la liste de réserve du Comité scientifique, Colin Harvey comme nouveau membre du Comité scientifique. Le mandat durera jusqu'en juin 2028.

16.2 Le conseil décide que, dans le cas où le nouveau membre du comité scientifique désigné ne serait plus disponible, la nomination irait à la personne suivante figurant sur la liste de réserve du Comité scientifique.

Décision: K. Le conseil d'administration nomme Colin Harvey nouveau membre du Comité scientifique de la FRA.

17 Stratégie de communication de la FRA 2023-2028

Principales conclusions:

17.1 Le chef de l'unité « Communications et événements » présente au conseil d'administration un aperçu du projet de stratégie de communication pour la période 2023-2028.

17.2 Le CA examine le projet et convient d'inclure dans le document un examen à mi-parcours de la stratégie.

17.3 Avec cet amendement, la stratégie de communication de la FRA 2023-2028 est approuvée.

Décision: L. La stratégie de communication de la FRA pour 2023-2028 est adoptée telle que modifiée.

18 Décision relative aux frais de scolarité des enfants du personnel de la FRA

Principales conclusions:

PROCÈS-VERBAL 44^e RÉUNION DU CA

18.1 Le chef de l'unité « Services institutionnels » présente au conseil d'administration le projet révisé de décision sur les frais de scolarité des enfants du personnel de la FRA. La version révisée aligne la décision de la FRA sur la décision de la Commission.

18.2 Le conseil d'administration examine et adopte la décision révisée sur les frais de scolarité et de garde pour les enfants du personnel de la FRA.

Décision:	M. Le conseil d'administration adopte la décision révisée relative aux frais de scolarité et de garde pour les enfants du personnel de la FRA.
------------------	--

19 Nomination de nouveaux membres des groupes de travail du CA: Comité du budget (BC) et Comité de rédaction du rapport annuel (AREdit)

Principales conclusions:

19.1 Le conseil d'administration élit Veronika Bilkova (CZ) au comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) pour un deuxième mandat de deux ans et demi à compter du 12 février 2024.

19.2 Le conseil d'administration décide de reporter l'élection d'un nouveau membre du comité du budget à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Décision:	N. Veronika Bilkova (CZ) est élue à l'AREdit pour un mandat de deux ans et demi à compter du 12 février 2024.
------------------	---

20 Divers

Principales conclusions:

20.1 Le conseil d'administration remercie chaleureusement le directeur, Michael O'Flaherty, pour son leadership au cours des huit années de son mandat. Le conseil d'administration reconnaît son excellente contribution à la promotion de l'Agence en Europe et au niveau international.

20.2 Le conseil d'administration est informé que la prochaine réunion se tiendra en personne les 23 et 24 mai 2024, à Vienne.

Date de la prochaine réunion: 23 et 24 mai 2024

Approuvé le:	
Par président:	

